



Formulaire d'inscription Saison 2018 / 2019

Photo d'identité
(coller une photo en format
JPG)

La licence est obligatoire : sans elle, vous n'êtes pas assurés pour vous-même ou pour un tiers en cas d'accident. Le Hockey Club Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon n'acceptera en entraînement et en compétition, en salle et sur gazon, que les joueurs licenciés et à jour de leur cotisation.

Adhérent

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Sexe : F M
Adresse : _____
Commune : _____ Code postal : _____
Email : _____ Téléphone : _____

Responsables légaux / Personnes à prévenir (pour les mineurs)

Père / Mère / Tuteur (Rayer la mention inutile)
Si différents de ceux de l'adhérent
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Commune : _____ Code postal : _____
Email : _____ Téléphone : _____

Père / Mère / Tuteur (Rayer la mention inutile)
Si différents de ceux de l'adhérent
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Commune : _____ Code postal : _____
Email : _____ Téléphone : _____

Tarif licences 2018/2019

	U8	U10	U12	U14	U16	U19	+19 Etudiants Chômeur	25
Loisir	-	-	-	-	180	180	180	180
Compétition Salle							100	110
Compétition Salle & Gazon	150	180	180	200	200	210	240	260
Membre participant Mécène	40	40	40	40	40	40	50	50

Réduction "famille" de 20 € par licence à partir de la deuxième licence.

Réduction de 30 € pour les détenteurs de la carte Pass Région (ex M'Ra) / Carte numéro : _____

Prix de la cotisation de 100 € si donation au club de minimum 400 euros (66 % déductible des impôts sur le montant de 300 €).

Licence(s) demandée(s) (Rayer les mentions inutiles)

Loisir	Compétition Salle	Compétition Salle & Gazon	Membre participant mécenne
--------	-------------------	---------------------------	----------------------------

Attention la licence compétition gazon ne donne pas le droit de jouer en compétition salle et vice versa.

Pièces à fournir

Pour tous	Pour les mineurs (en plus)
- Le formulaire d'inscription	- Autorisation parentale
- Un certificat médical (daté de moins de 2 mois) (pour tout nouvel adhérent) ou le QS Sport rempli	- Photocopie de la carte Pass région (ex M'Ra)
- Une photo d'identité (nouveau adhérent)	

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné (NOM, Prénom) _____ représentant légal de l'enfant _____

- Autorise mon enfant à pratiquer le hockey sur gazon et en salle au sein du "Hockey Club Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon"
- Autorise le représentant du "Hockey Club Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon" à prendre toutes les mesures d'urgence qu'il jugera nécessaire en cas d'accident ou de blessure de mon enfant.
- Autorise que soit effectué sur mon enfant un prélèvement nécessitant un prélèvement sanguin ou salivaire conformément à l'article 7 du décret relatif aux prélèvements et examens autorisés dans les contrôles anti-dopage. (Nota bene : l'absence d'autorisation parentale pourra être considérée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est passible des sanctions administratives prévues par les articles L.232-21 à L.232-23 du code du sport.)
- Autorise que mon enfant soit transporté à titre gracieux par tous les bénévoles (joueurs, dirigeants, parents d'autres joueurs) du "Hockey Club Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon" en voitures particulières ou en transports collectifs pour les activités du club.
- Autorise le "Hockey Club Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon" à diffuser l'image de mon enfant sur son site internet et sur toute publication visant à promouvoir le "Hockey Club Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon" ou la pratique du hockey en général.
- Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou un match. Dans le cas contraire, les parents doivent venir chercher leur enfant aux horaires de fin d'entraînement ou de match. Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de match, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Remarques (allergies, souhaits particuliers, etc.) :

Fait à: _____ le: _____

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Contrôle médical

(cas de la souscription d'une licence parmi les séries « compétition », « loisir », « entraîneur » et « arbitre »)

Le soussigné (ou son représentant légal) atteste avoir produit un certificat médical conforme aux dispositions de l'article 3.2.8.1.1 du Règlement Intérieur de la F.F.H.

Date de délivrance du dernier certificat médical :

Dans le cas du renouvellement de licence, lors des saisons postérieures à la date de délivrance du certificat médical mentionnée ci-dessus (N+1 et N+2 uniquement) et sauf indications contraires portées sur ledit certificat, le soussigné (ou son représentant légal) :

atteste avoir répondu au questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01 (ce document est confidentiel et doit être conservé par l'adhérent).

atteste que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative.

→ A défaut, il s'engage à produire un nouveau certificat médical conforme aux dispositions de l'article 3.2.8.1.1 du Règlement Intérieur de la F.F.H. (ci-joint).

Assurance

Votre licence comprend une garantie Responsabilité Civile obligatoire et Assistance, dont vous trouverez les détails dans les notices d'information téléchargeables en accès libre sur le site internet de la F.F.H. : www.ffhockey.org , rubrique « Assurance ».

Le soussigné (ou son représentant légal) déclare :

- avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer ;
- avoir reçu et pris connaissance des notices d'informations afférentes aux garanties d'assurances « Individuelle Accident » attachées à la licence F.F. HOCKEY, et notamment des dispositions relatives aux garanties de base incluses dans la licence et de la possibilité de souscrire une couverture Individuelle Accident dite « option complémentaire 1 et 2 ».

Je décide : de souscrire la garantie de base Individuelle Accident (coût de 1,15€), contrat GENERALI n°AP470384. Par ailleurs, j'ai bien noté qu'il est possible de souscrire une option complémentaire 1 ou 2 selon les modalités indiquées sur le site internet de la F.F.H.

de ne pas souscrire les garanties Individuelle Accident proposées lors de mon adhésion à la licence. Je renonce par conséquent à toute indemnisation relative aux contrats d'assurances Individuelle Accident proposés lors de mon adhésion à la licence, en cas d'accident corporel dont je pourrais être victime.

Les contrats d'assurances sont souscrits auprès des compagnies GENERALI (contrat n°AP470384) et Europ Assistance (contrat 58.223.908), par l'intermédiaire de la société AIAC sud-ouest, courtier d'assurances référencé à l'ORIAS sous n°09051522. Pour toute information complémentaire, contactez AIAC au 01.44.53.28.50.

Code sportif

En adhérant à la FFH je m'engage à :

- Me conformer aux règles du jeu
- Respecter les décisions de l'arbitre
- Respecter adversaires et partenaires
- Refuser toute forme de violence et de tricherie
- Me maîtriser en toutes circonstances
- Être exemplaire, généreux et tolérant
- Être loyal dans le sport et dans la vie.

Partie réservée au club

Remplie par : _____

Date : _____

Réduction Carte M'Ra

Etudiant

Famille

Donation

Montant total : _____

Règlement

Chèque 1

Date

Chèque 2

Date

Chèque 3

Date
